



## CLDR du 21 avril 2022 BiodiverCITE– Compte-rendu

FRW/2022-05-03/GR-ALe

### Présences

CLDR : 5 présents et 5 excusés (voir liste en fin de document)  
Autres : 6 présents et 1 excusé (voir liste en fin de document)  
FRW : Gervaise Ropars, Alisée Lequeux, agents de développement

### Ordre du jour :

- Introduction
- Tour de table
- Subside BiodiverCITE 2022
- Consultation et résultats
- Suites

\*\*\*

### 1. Introduction

Cette réunion rassemble les membres de la CLDR, les acteurs de la nature de Rouvroy et est ouverte à tous les habitants de la commune sur inscription (appel via les réseaux sociaux).

Elle s'inscrit dans le PCDR via la fiche-projet PI-1-2 « Mise en œuvre d'actions favorables à la nature et aux paysages (mise en place et animation d'une plate-forme des acteurs de la biodiversité et mise en place d'un système de gestion différenciée des haies, des fossés et des berges des cours d'eau) ».

Elle vise aussi à informer les actions menées en termes de nature dans la Commune et à réfléchir aux actions à mener (dont certaines pourraient être financées par le subside BiodiverCITE).

Philippe Guissard présente les projets déposés en 2021 (à mener pour mars 2023 maximum) :

Fiches	Partenaires	Montants
Distribution de plants d'arbre et d'arbustes indigènes dans le cadre de la <b>Semaine de l'Arbre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Jour de la distribution : conseils du PNG et des membres du FINN</li><li>• Parrainage par les élèves des implantations scolaires de Dampicourt, Harnoncourt et Lamorteau</li><li>• Un suivi pédagogique sera assuré par les professeurs autour de la thématique de l'arbre</li></ul>	PNG Membres FINN Bibliothèque Echevin env. Ecoles	1.950 €
Livret de <b>sensibilisation</b> à la nature « Le journal de classe du p'tit Gaumais ». Thème de l'année : « L'eau, c'est la vie ! »	PNG Ecoles	535,5 €
<b>Sensibilisation</b> à la nature et à la biodiversité par l'organisation du FINN 2022 : expo photos, ateliers, conférences, journée scolaire, ...	Membres FINN	1.964,5 €

<p><b>Végétalisation des cimetières</b> communaux de Rouvroy</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cimetière de Torgny : plantation de plantes vivaces couvre-sol entre les tombes</li> <li>• Cimetière de Harnoncourt : installation de plantes grimpantes sur le grillage intérieur de la nouvelle partie</li> <li>• Cimetière de Lamorteau : pelouse fleurie</li> <li>• Nouveau cimetière de Dampicourt : installation d'une haie le long du columbarium</li> <li>• Installation de panneaux d'information</li> </ul>	Service travaux	7.500 €
---	-----------------	---------

## 2. Tour de table

Les participants se présentent et indiquent leurs actions en matière de nature et biodiversité à Rouvroy.

Georges Saintmard : membre de la **CLDR**.

Françoise Toussaint : membre de la **CLDR** et présidente du Cercle horticole. Elle souhaite préserver les endroits fleuris et les vivaces. Elle constate le manque d'implication des citoyens quant à la gestion des bacs de fleurs.

Philippe Guissard : **Echevin de l'environnement**, membre de la CLDR.

Coralie Caudron : membre de la **CLDR**.

Céline Zintz : **Contrat Rivière Semois-Chiers**. Elle réalise tous les 3 ans un inventaire des cours d'eau et identifie des points noirs (entraves, pollutions, patrimoine lié à l'eau, invasives ...). Sur Rouvroy, le travail s'est concentré autour de la lutte contre les plantes invasives (renouée du japon). La balsamine est présente mais le travail se fait d'abord en amont, du côté de Musson.

Louis-Marie Bert : membre de la **CLDR** qui laisse son jardin « nature ».

Robin Lucas : **Bibliothèque de Lamorteau**. Celle-ci dispose d'une grainothèque, de livres spécialisés et d'un jardin partagé (type incroyables comestibles). Il relève qu'ils ont du mal à mobiliser pour ce petit jardin. Cette année, il deviendra un jardin de plantes aromatiques. Le 18 mai prochain, avec le Parc naturel de Gaume et l'accueil temps libre, les plantations seront installées.

Yvan Brahic : **Direction de l'Aménagement Foncier** – Service Public de Wallonie. Il coordonne la mise en place de l'aménagement foncier (AF) de la partie Sud de Rouvroy. En chiffres : 448 ha ; 1179 propriétaires (2018) ; 26 exploitants (2021). Celui-ci se base sur une étude paysagère participative réalisée en 2015. Des travaux favorables à la biodiversité sont prévus : plantations de haie, bandes de messicoles, etc. La phase « étude » s'est donc déroulée de 2015 à 2018 et la phase opérationnelle a commencé en 2020. Le budget estimé est de 3,5 millions d'€. Certains travaux sont déjà en cours. Le travail sur l'échange des parcelles est aussi entamé mais le périmètre est en cours de modification sur la demande de 8 agriculteurs (intégration de certaines parcelles Natura 2000).

Les enjeux de biodiversité relevés durant l'étude sont :

- Une des zones les plus riches de Belgique en matière de biodiversité
- Importantes surfaces en aires protégées : 51% du territoire communal

- Présence de la réserve naturelle Raymond MAYNÉ
- Milieux d'intérêts biologiques, reliquats des activités agricoles passés (pelouses calcicoles, vergers)
- Présence d'espèces protégées (pie grièche écorcheur, petit rhinolophe) liées à des milieux gérés extensivement
- Actions de restauration de milieux (pelouses calcaires) et de conservation d'une plante messicole endémique (le brome épais)
- Connexions écologiques
- Espèces invasives

Les aménagements biodiversité prévus (sous réserve de la maîtrise foncière) vont aussi permettre la gestion des éléments fixes du paysage :

Aménagements	Superficie en ha	Longueur en m
Haie basse (emprise 1m)		1.618
Haie libre (emprise 2m)		1.3012
Alignement d'arbres (emprise 2m)	0,670822	3352
Plantation d'arbres ripisylves	0,9113	0
Haie supprimée ou transplantée	0	230
Renforcement de haie existante 2m emprise		470
Bande de cultures favorisant les messicoles emprise 20m	5,458	0
Près de fauche calcicoles AF	13,09118	5285
Pré-verger et près de fauche tardive dont bandes antiérosives	8,038756	

A ces projets, il faut ajouter l'aménagement de 7,2 ha de prairies calcicoles restaurées par le DNF sur terrains communaux (mesures compensatoires de l'AF).

Des études traitant de la biodiversité ont aussi été réalisées dans le cadre de l'Aménagement foncier :

- Étude de l'UGL-ACREA sur les réseaux écologiques (2012)
- Utilisation de l'espace agricole par le petit rhinolophe (2014, 2019) par Biotope-Environnement
- Rapport d'Incidence sur l'Environnement (RIE) sur l'ensemble du périmètre d'AF (2018)
- Evaluation Appropriée des Incidences EAI (2021) pour la construction d'une passerelle sur le Ton et d'une piste cyclable vers Torgny (route du bas). C'est une étude des incidences du projet sur une zone Natura 2000.

Pour Yvan Brahic, l'AF et l'appel à projets BiodiverCITE sont complémentaires. Du côté de l'Aménagement foncier, diverses actions sont possibles en lien avec cet appel à projets :

- Échanges d'informations sur les aménagements réalisés
- Possibilités de subventionner des aménagements sur terrains privés (60 à 80%)
- Possibilité de prendre en charge des études biodiversité/ agriculture (< 30.000 €)

Thomas Gaillard : **Natagriwall**. Il accompagne les agriculteurs qui le souhaitent dans la mise en place de MAE (Mesures Agro-Environnementales), par exemple : mise en place de messicoles (les fleurs qui accompagnent les moissons). Il souligne la présence de zones très riches en biodiversité près du clos de la Zolette (présence de sainfoin) et vers Epiez-sur-Chiers, juste derrière la ferme à gauche (présence de sainfoin sauvage dont les

graines seraient particulièrement intéressantes à collecter avant une éventuelle construction, le terrain est à bâtir).

Anne Léger : **Parc naturel de Gaume**. Elle mène plusieurs actions « nature » : le journal de classe du p'tit Gaumais, la commande groupée de plants pour des haies, des vergers, un travail autour des vieux vergers en y installant par exemple des nichoirs à chouettes chevêches, la lutte contre les invasives, etc.

Pour elle, Rouvroy est vraiment une commune spécifique en matière de biodiversité :

- La présence de différents types de chiroptères
- La présence de vieux vergers et de haies
- Des pelouses calcaires et des sites pour le lézard des souches
- La présence de messicoles souvenirs d'anciennes pratiques

Les cimetières accueillent peut-être des espèces intéressantes. Il faudrait cependant vérifier leur richesse avant leur végétalisation qui pourrait détruire certains habitats. Voir les travaux de Annie Remacle ([annie.remacle2@gmail.com](mailto:annie.remacle2@gmail.com))

- Etude de « la flore des 111 cimetières de Lorraine belge »  
[http://db.plantentuinmeise.be/DUMORTIERA/DUM\\_116/Dum\\_116\\_3-25%20Cimetieres\\_Lorraine\\_belge.pdf](http://db.plantentuinmeise.be/DUMORTIERA/DUM_116/Dum_116_3-25%20Cimetieres_Lorraine_belge.pdf)
- Présentation « la flore-faune sur la gestion des cimetières » lors d'un colloque à Rossignol en 2017  
<https://www.saint-leger.be/ma-commune/services-communiaux/cimetieres/formulaires-divers/biodiversite-dans-les-cimetieres.pdf>

Benoit De Seille : **Cercle des naturalistes de Belgique** qui mène des actions bénévoles de sensibilisation, des balades de découverte (voir leur site internet et l'agenda de la Province pour les dates).

### 3. Subside BiodiverCITE 2022

---

La FRW présente l'appel à projet pour 2022. Il est relativement similaire à celui de 2021 (les modifications sont essentiellement liées à l'éligibilité des dépenses. Par exemple, les nichoirs à mésanges ou les spirales aromatiques ne sont plus finançables). Voir le vademecum pour les détails : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

En résumé, il s'agit d'une subvention de la Région wallonne pour les communes. Elle rassemble trois aides : Semaine de l'arbre, plan Maya, les PCDN. Elle vise la préservation et restauration des espaces naturels et de la biodiversité en promouvant la participation citoyenne. Les montants sont : 10.000€ avec un maximum de 2.500€ en sensibilisation et 2.000€ pour la Semaine de l'arbre 2023. A noter certaines conditions : site accessible au public, commune propriétaire du terrain ou convention de gestion de 15 ans, hors site de la RW, cours d'eau navigable et 1<sup>ère</sup> catégorie. Les dossiers sont à remettre pour le 8 juin 2022.

Différents organismes accompagnateurs sont à disposition des communes. Pour les actions de sensibilisation ou pour l'aide à la conception de certains projets, il est recommandé de s'appuyer sur les ressources et expertises locales.

- La Fondation Rurale de Wallonie, avec son rôle de facilitateur, vous accompagne durant toutes les étapes de la participation citoyenne, vous conseille lors de la rédaction des fiches-projets et assure la transversalité et la coordination entre les acteurs locaux et régionaux.  
[www.frw.be/biodivercite.html](http://www.frw.be/biodivercite.html)  
Contact : [biodivercite@frw.be](mailto:biodivercite@frw.be)

- Adalia 2.0 accompagne les particuliers et les gestionnaires d'espaces verts vers des modes d'entretien respectueux de la nature en aidant à appliquer la gestion différenciée.  
[www.adalia.be](http://www.adalia.be)  
Contact : [info@adalia.be](mailto:info@adalia.be)
- Ecowal apporte conseils pratiques et aides techniques aux communes pour leurs projets de fleurissement raisonnés, de végétalisation des cimetières, de prairies fleuries et, de manière générale, pour le développement d'espaces verts favorables à la biodiversité.  
[www.ecowal.be](http://www.ecowal.be)  
Contact : [info@ecowal.be](mailto:info@ecowal.be)
- Natagora : la cellule « biodiversité dans le bâti » de Natagora est à votre disposition pour vous aider à réaliser des projets d'aménagement favorables à la flore et à la faune dans le bâti et plus particulièrement pour les espèces protégées telles que les martinets noirs, les hirondelles, les moineaux friquets, les chauves-souris, etc. Il peut s'agir de constructions neuves, de projets de rénovation, de grands ou petits bâtiments communaux, d'églises, d'ouvrages d'art ...  
[www.natagora.be](http://www.natagora.be)  
Contact : [biodiversite.bati@natagora.be](mailto:biodiversite.bati@natagora.be)

Les différentes thématiques sont passées en revue.



#### 4. Consultation et résultats

Les participants se répartissent en deux sous-groupes et travaillent sur des pistes de projets pendant 30 minutes. Les résultats sont ensuite partagés et commentés. La FRW note les idées sur des cartons, ce qui permet le regroupement des idées. Après les discussions, les participants sont invités à désigner les projets les plus importants selon eux à l'aide de 3 gommettes qu'ils peuvent répartir librement.

Les idées de projets, dans l'ordre de popularité, sont les suivantes :

- **Gestion des bords de routes pour favoriser les prairies fleuries pérennes (7 votes), des bords des pistes cyclables favorables à la biodiversité (1 vote) et la mise en place d'une prairie fleurie sur une friche à Lamorteau (1 vote).** Il est nécessaire de travailler avec les ouvriers communaux. Adalia peut former (gratuitement) le chef des travaux et les ouvriers à la gestion différenciée des espaces verts (! une sensibilisation des citoyens est aussi nécessaire). Le plus efficace serait que les services utilisent des outils qui coupent (et non qui broient). Il existe des exemples dans Les Vosges. Pour favoriser les plantes à fleurs vivaces et les graminées qui aiment les sols pauvres, il est important de ramasser la coupe. C'est une difficulté d'organisation importante. Un test pourrait être fait sur l'excédent de voirie entre Harnoncourt et Lamorteau ? A noter qu'après quelques années de fauche (et ramassage), toute une série d'espèces s'installent naturellement (pas besoin de semer).
- **Sensibiliser à la pollution lumineuse** et ne pas sur-éclairer les aménagements (5 votes) en travaillant avec l'urbanisme (sensibiliser les privés à l'illumination de leurs façades et la commune pour les aménagements publics).
- **Réhabiliter le site de la « Fausse eau » à Lamorteau (5 votes).** C'est une noue, un ancien bras de la rivière dont la protection/entretien serait très utiles pour la biodiversité. C'est une parcelle privée. Le propriétaire n'a pas été contacté. Les travaux seraient probablement importants.
- **Faire un état des lieux des chiroptères à Rouvroy/retrouver une colonie du petit rhinolophe (5 votes).** Il s'agirait de vérifier les bâtiments et les aménagements. Les études réalisées dans le cadre de l'aménagement foncier aboutissent au fait qu'il existerait une colonie de reproduction de petit rhinolophe à Lamorteau. Il serait utile de savoir où elle se trouve (appel dans le bulletin communal ?). Le but est de la protéger, de la sécuriser et d'anticiper les conséquences en cas de travaux (prévoir le déménagement). La colonie serait peut-être chez Françoise Toussaint. Il faudrait venir voir en avril. A noter que le DNF a aménagé un espace dédié dans un local près de la gare de Lamorteau.
- **Aménagements pour le lézard des souches (3 votes).** Cette espèce est rare, assez isolée. On la retrouve uniquement dans le sud de la Belgique. Ils aiment les tas de pierres ou de bois bien exposés au soleil. Ils peuvent être présents le long du Ravel avec un entretien spécifique : besoin de végétation structurée en lisière, l'entretien doit être léger, avec une fréquence faible (tous les 5 à 10 ans). C'est un enjeu fort.
- **Placement de nichoirs à chouettes chevêches** dans les anciens vergers notamment (2 votes).
- **Créer un verger de noyers en installant des aménagements écologiques (tas de bois, de pierres ...)** (2 votes). Cette action aurait un impact sur l'émission de CO2 et sur la relocalisation de la production. Pourquoi pas ajouter d'autres essences aussi.
- **Faire un état des lieux de la nature à Rouvroy** en utilisant notamment les études déjà réalisées, ex : étude du réseau écologique.
- **Poursuivre la plateforme des acteurs de la nature** et des rencontres 2 fois par an.
- **Journal de classe du p'tit Gaumais.** Action à poursuivre. Permet la sensibilisation des enfants et de leurs parents.

## 5. Suites

---

Appel à projet BiodiverCITE : Philippe Guissard, vu les délais et le besoin d'actions réalisables par la commune, va avancer sur des fiches liées à la végétalisation des cimetières. Anne Léger est disponible pour toute aide. La FRW aussi.

Les personnes présentes souhaitent que la plateforme des acteurs de la biodiversité se voit régulièrement et proposent d'organiser des rencontres 2 fois par an. Il serait intéressant de se caler avec le FINN  
→ Prévoir une rencontre en septembre-octobre.

**ODJ** : faire le point sur les projets rentrés dans le cadre de BiodiverCITE, prépa FINN, travail sur la sensibilisation des spécificités en matière de biodiversité de la commune.

*Gervaise Ropars et Alisée Lequeux  
Agents de développement*



## ROUVROY – RÉUNION DE CLDR – 21 AVRIL 2022 - LISTE DE PRÉSENCES

### PRÉSENTS (11) DONT 5 MEMBRES DE LA CLDR

Prénom	NOM	Statut
Louis-Marie	<b>BERT</b>	Membre CLDR
Yvan	<b>BRAHIC</b>	DAFOR
Coralie	<b>CAUDRON</b>	Membre CLDR
Benoît	<b>DE SEILLE</b>	Cercle des naturalistes des Belgique
Thomas	<b>GAILLARD</b>	Natagriwall
Philippe	<b>GUISSARD</b>	Membre CLDR
Anne	<b>LEGER</b>	Parc Naturel de Gaume
Robin	<b>LUCAS</b>	Bibliothèque, ludothèque, EPN Rouvroy
Georges	<b>SAINTMARD</b>	Membre CLDR
Françoise	<b>TOUSSAINT - DELMER</b>	Membre CLDR
Céline	<b>ZINTZ</b>	CR Semois-Chiers

### EXCUSÉS (6) DONT 5 MEMBRES DE CLDR

Prénom	NOM	Statut
Jeannine	<b>DUMONT</b>	Membre CLDR
Pierre	<b>JACQUES</b>	Membre CLDR
Michel	<b>MARION</b>	Membre CLDR
Jérôme	<b>PETIT</b>	Membre CLDR
Carmen	<b>RAMLOT</b>	Membre CLDR
Jean-Luc	<b>RENNESON</b>	Ardenne & Gaume asbl